

**LA MUNICIPALITÉ ET LE CONSEIL COMMUNAL DE PULLY**

ont le pénible devoir de faire part du décès survenu le 21 juin de

**Monsieur Alexis BALLY**

*Conseiller communal de Pully depuis 1990*

dont ils garderont le souvenir d'une personnalité engagée et à l'écoute de tous.

Nous présentons nos très sincères condoléances et toute notre sympathie à sa famille et à ses proches.